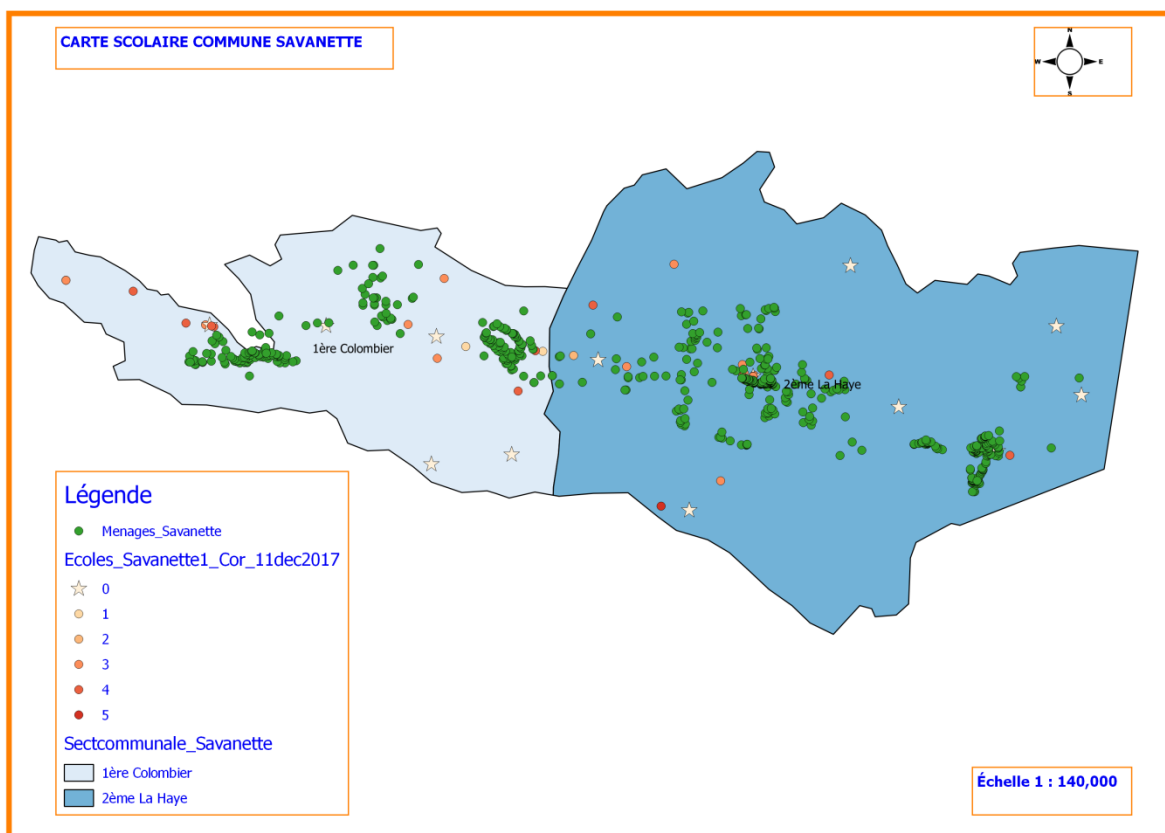


EPT / BID



CARTE SCOLAIRE COMMUNE SAVANETTE

GASTON GEORGES MÉRISIER, CONSULTANT

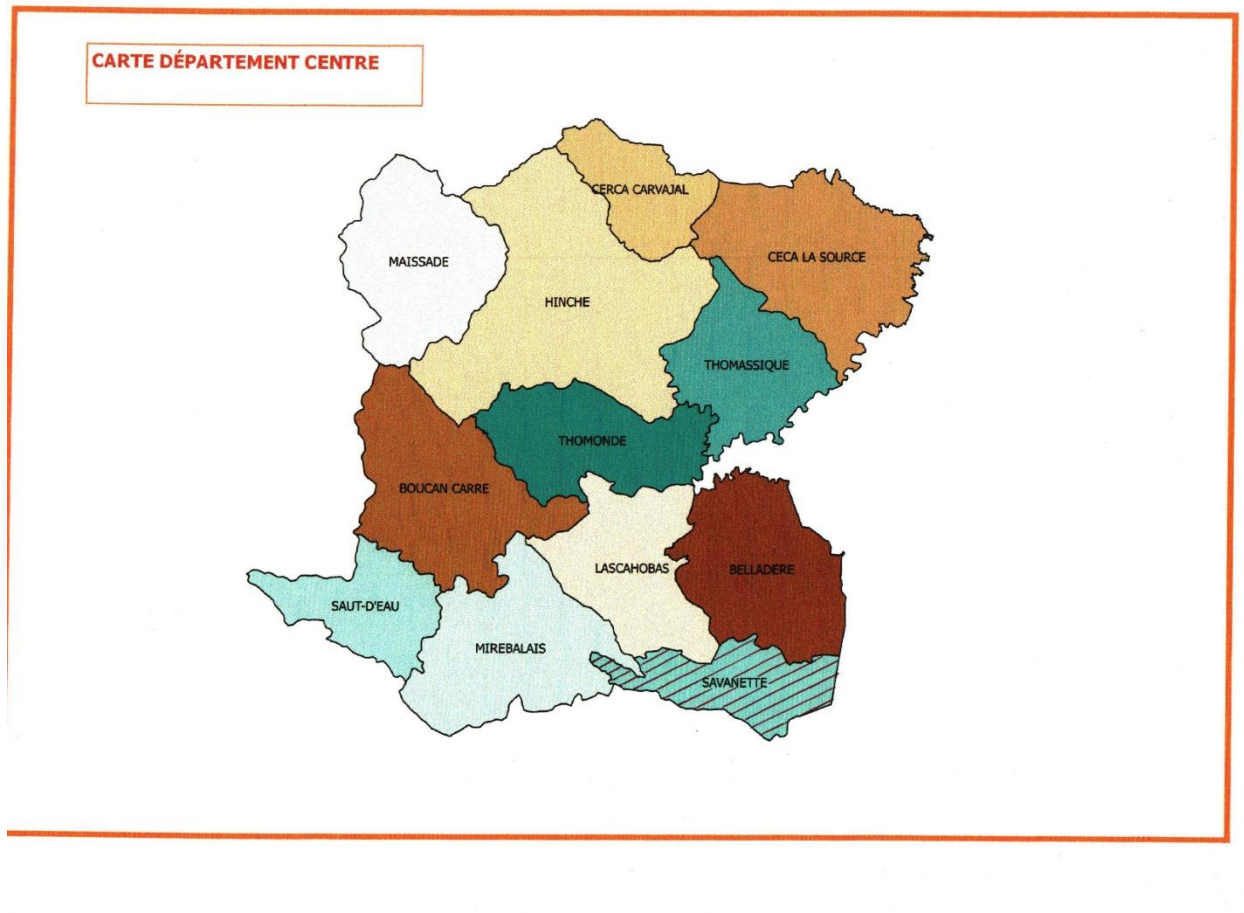
JANVIER 2018

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	12
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	17
2.2. Structure par âge de la population.....	17
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	18
2.4. Répartition par sexe de la population.....	18
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	20
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	22
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	22
3.2. Les normes scolaires.....	22
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	24
3.4. Les infrastructures.....	27
3.5. Les enseignants.....	27
3.6. Les manuels scolaires.....	27
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
Références bibliographiques.....	29
Les Annexes :	30
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune Savanette	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Centre entre les communes Mirebalais, Lascahobas et Belladère, la Ville Savanette s'appelait autrefois "Savaneta". Élevée au rang de Commune en 1935, elle comprend la Ville Savanette et deux (2) sections communales : 1^{er} Section Colombier et 2^{ème} Section La Haye.



Sa population en 2017 est estimée à 37.305 habitants et représente 0.33% de la population totale du pays. Le relief dominant de la ville est le morne. Ses habitants portent le nom de Savaneciens. Avec une superficie de 174.83 Km², sa densité de population cette année est de 213 habitants/Km² et atteindra environ 226 habitants/Km² en 2021.

Une bonne partie de cette population (82.5%) est dispersée dans les sections communales, milieu beaucoup plus rural qu'urbain. L'agriculture et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.



Figure 1 : Carte administrative de la commune Savanette

En matière d'offre scolaire, il y a 1 kindergaten et 50 écoles fondamentales dont 13 écoles nationales. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un inspecteur de zone qui relève du bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville Lascahobas.

La commune Savanette est traversée par cinq (5) rivières et contient sept (7) sources. Elle n'est pas électrifiée.¹ Les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne seulement l'offre et la demande scolaires au niveau du fondamental, plus particulièrement les 1^{er} et 2^{es} cycles. Certaines données ont toutefois été recueillies sur le niveau préscolaire et le 3^e cycle fondamental, mais à des fins de calcul.

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune Savanette, la majorité des écoles (74.51%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

¹ Idem

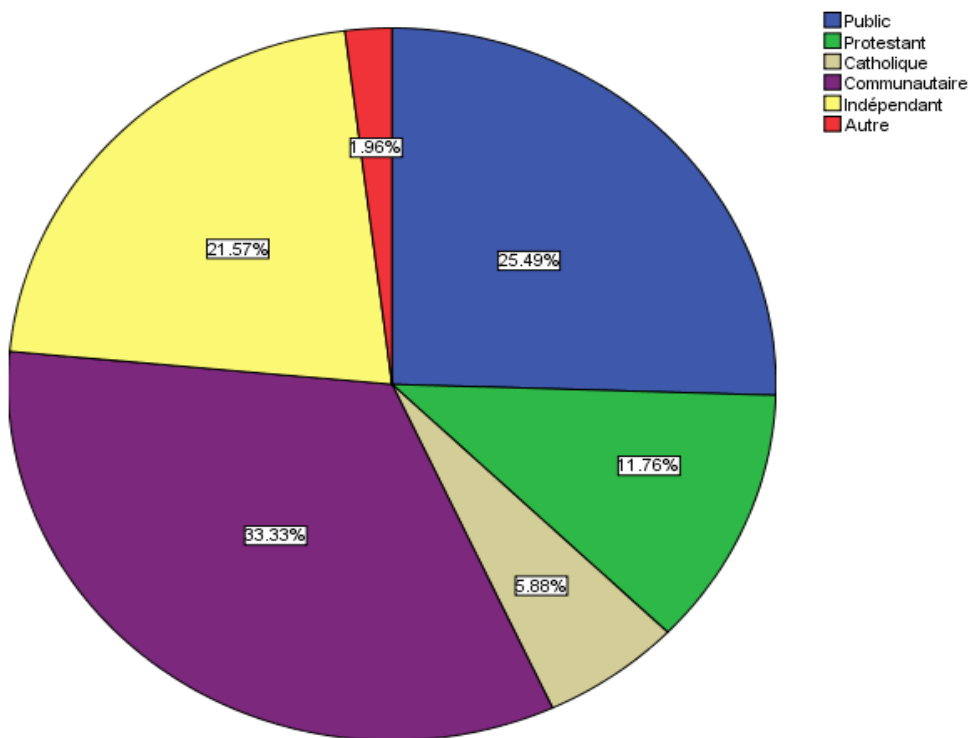


Figure 2 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 100% en simple vacation, entre 7h00 et 13h00, qu'il s'agisse des écoles nationales ou des écoles non publiques. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune Savanette

Commune Savanette		Réseau						Total
		Public	Protestant	Catholique	Communautaire	Indépendant	Autre	
1e Section Colombier	#	4	2	0	6	5	0	17
	%	23.5%	11.8%	.0%	35.3%	29.4%	.0%	100.0%
2e Section La Haye	#	8	1	1	5	3	1	19
	%	42.1%	5.3%	5.3%	26.3%	15.8%	5.3%	100.0%
Ville Savanette	#	1	3	2	6	3	0	15
	%	6.7%	20.0%	13.3%	40.0%	20.0%	.0%	100.0%
Total	#	13	6	3	17	11	1	51
	%	25.5%	11.8%	5.9%	33.3%	21.6%	2.0%	100.0%

Ces écoles ont des effectifs d'élèves très variés, de 61 à 895 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Public	216	117	335
Protestant	310	89	634
Catholique	264	191	315
Communautaire	404	87	895
Indépendant	188	73	298
Autre	61	61	61
Ensemble	284	61	895

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune Savanette

L'évolution de la scolarisation dans la commune Savanette est analysée en fonction de quatre (4) indicateurs : l'accroissement absolu et l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2011-2017, l'indice d'évolution des effectifs avec 2011 comme année de base et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces six (6) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2016-2017, 13924 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2011-2012 publié par la DPCE², on observe un accroissement absolu de 1,547 élèves³ dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cet accroissement absolu à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2011-2012, on constate qu'il a subi un accroissement relatif assez important; soit de 12.50%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) Indice d'évolution des effectifs

Pour retracer cette évolution de façon plus détaillée, c'est-à-dire année après année sur la période de 6 ans considérée, nous la représentons par un indice auquel nous donnons une valeur égale à 100 pour l'année de base 2010-2011. En nous référant aux statistiques publiées par le MENFP, nous relevons que les effectifs scolaires aux deux premiers cycles du fondamental ont évolué comme suit dans cette commune.

Tableau 3 : Évolution des effectifs d'élèves aux deux premiers cycles du fondamental

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2016-2017} - E_{2011-2012} = 13924 - 12377 = 1547$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2010-2011}} \times 100 = \frac{1547}{12377} \times 100 = 12.50\%$

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2016-2017
12377	15993	19404	13924

Cet indice atteint alors 112.50 comme valeur en 2016-2017; ce qui correspond à l'accroissement relatif de 12.50% susmentionné.

iv) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de croissance de l'effectif scolaire dans la commune Savanette est de 1.98% au cours des six (6) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2011-2012 à l'année scolaire 2016-2017.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de parcours pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **comme moyens de locomotion utilisés**, 96.1% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 80% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **pour le temps de parcours pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale Altida Georges située dans la 2^e Section La Haye recrute ses élèves dans les localités telles que : Ville Savanette (Moins de 15 mn de marche), Mate Palm (Entre 15 à 30 mn de marche), La Haye (Entre 30 à 60 mn de marche), Lagoasse (Entre 30 à 60 mn de marche), Michelette (Entre 30 à 60 mn de marche), Jean Hary (Entre 30 à 60 mn de marche), Lagoune (Entre 30 à 60 mn de marche) et Bercery (Entre 30 à 60 mn de marche); soit donc 6 sur 8 localités de parcours jugés pénibles pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune Savanette.

⁵ $E_6 = E_{t-6} (1+r)^6$.

$$E_{2016-2017} = E_{2011-2012} (1+r)^6 \rightarrow 13924 = 12377 (1+r)^6 \rightarrow 1.12499 = (1+r)^6$$

$$\log (1.12499) = 6 \log (1+r) = 0.051149 \rightarrow \log (1+r) = 0.008525$$

$$1+r = \text{anti log } (0.008525) = 1.0198 \rightarrow r = 0.0198 (1.98\%).$$

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune Savanette, pour l'année scolaire 2016-2017, le taux apparent d'admission est de 194.50%⁶.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances que ces enfants ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 51.83%⁷ au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{1803}{927} \times 100 = 194.50\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{480}{927} \times 100 = 51.83\%$$

scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune Savanette, pour l'année 2016-2017, le taux brut de scolarisation est égal à 185.15%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 11 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 92.59%⁹ au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-11 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

iii) **le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 82.82%.¹⁰

Ce taux de transition est très important en dépit du fait qu'il n'y a que 10 écoles sur les 51 dénombrées (19.61%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune dont 3 écoles nationales. Le tableau 4 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 4 : Répartition des écoles de la commune Savanette selon qu'elles sont complètes ou non

Commune Savanette		Nbre années fondamentales								Total
		0	1	3	4	5	6	8	9	
1e Section Colombier	#	0	0	1	1	1	11	0	3	17
	%	.0%	.0%	5.9%	5.9%	5.9%	64.7%	.0%	17.6%	100.0%
2e Section La Haye	#	1	1	2	0	0	9	1	5	19
	%	5.3%	5.3%	10.5%	.0%	.0%	47.4%	5.3%	26.3%	100.0%
Ville Savanette	#	4	0	0	0	1	9	0	1	15
	%	26.7%	.0%	.0%	.0%	6.7%	60.0%	.0%	6.7%	100.0%
Total	#	5	1	3	1	2	29	1	9	51
	%	9.8%	2.0%	5.9%	2.0%	3.9%	56.9%	2.0%	17.6%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-11 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{9541}{5153} \times 100 = 185.15\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-11 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{4771}{5153} \times 100 = 92.59\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{651}{786} \times 100 = 82.82\%$$

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune Savanette, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 9,133.60 et 11,982.50 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 5 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune Savanette par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement et nourriture	Coût Total
1 ^e AF	2364.80	1885.20	5014	9264
2 ^e AF	2171.60	2140	4822	9133.60
3 ^e AF	2172.60	2377	4625.20	9174.80
4 ^e AF	2577.20	2580	5072.20	10229.40
5 ^e AF	2231.80	2758.40	5753.40	10743.60
6 ^e AF	2374.60	3241.40	6366.50	11982.50
Ensemble	2315.43	2497	5275.55	10087.98

Il est important à ce niveau de souligner que, dans une école nationale dans cette commune, le coût moyen de scolarisation d'un enfant est plus élevé (12,602.18 gourdes contre 10,087.98 gourdes), le fait étant que c'est l'État qui paie les salaires du personnel (direction + enseignant) et non les familles et de plus ces salaires (2,294.68 gourdes annuellement par élève) sont légèrement supérieurs à ceux pratiqués dans bon nombre d'écoles non publiques; 81.79% de ce coût de scolarisation sont cependant pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 6 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 6 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune Savanette par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement et nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	2294.68	2366	1750	6120	12530.68
2 ^e AF		2409	1813	6140	12656.68
3 ^e AF		2575	1986	6400	13255.68
4 ^e AF		1943	2210	5033	11480.68
5 ^e AF		2232	2588	5619	12733.68
6 ^e AF		2311	2681	5669	12955.68
Ensemble		2306	2171.33	5830.17	12602.18

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune Savanette

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune Savanette est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières minimales. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et

d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2016-2017, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune Savanette :

Tableau 7 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune Savanette

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	80.38%	80.07%	76.60%	83.08%	80.65%	81.39%
Taux de redoublement	17.14%	18.03%	19.79%	13.64%	16.97%	12.57%
Taux d'abandon	2.48%	1.9%	3.61%	3.28%	2.38%	6.08%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental							
TP	0.8038	0.8007	0.766	0.8308	0.8065	0.8139	
TR	0.1714	0.1803	0.1979	0.1364	0.1697	0.1257	
TA	0.0248	0.0190	0.0361	0.0328	0.0238	0.0604	
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
2016-2017	1803	↗ 45					1803
	↓	↘					
2017-2018	309	1449	↗ 28				1758
	↓	↓	↘				
2018-2019	53	510	1160	↗ 42			1723
	↓	↓	↓	↘			
2019-2020	9	134	638	889	↗ 29		1670
		↓	↓	↓	↘		
2020-2021		32	234	610	738	↗ 18	1614
			↓	↓	↓	↘	
2021-2022			72	262	632	596	1561
				↓	↓	↓	
2022-2023				91	325	585	485
					↓	↓	
2023-2024					130	336	476
						↓	
2024-2025						147	273
						↓	
2025-2026							120
							0
Promus							1354
Année-élèves							11743
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				8122			
Nombre d'années-élèves réel =				11743			
Rendement interne =				69.16			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est très faible (69.16%), car seulement 485 élèves (26.90%) de la cohorte de 1.803 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2016-2017 parviendront en 6^e année fondamentale en 2022-2023 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en supposant que les élèves vont être autorisés à redoubler 3 fois une classe, qu'un total de 1.354 élèves (75.10%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année après avoir passé 9 ans aux deux premiers cycles du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, **le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF** est de 43.59% ($786 \div 103 = 0.4359$)¹¹ dans la commune Savanette. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^e année fondamentale, il y en a 44 qui parviendront à atteindre la 6^e année fondamentale. C'est donc une tendance à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune Savanette. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune Savanette, un effectif de 318 enseignants a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2016-2017; soit donc un ratio enseignant/école = 6 (5 dans le public). Ils sont répartis comme suit :

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^e AF)$$

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (1^e AF)$$

Tableau 8 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune Savanette

Commune Savanette	# école	# enseignant	Ratio enseignants / école
1ère Section Colombier	17	108	6
2ème Section La Haye	19	97	5
Ville Savanette	15	113	8
Total	51	318	6

Il ressort donc qu'il n'y a pas assez d'enseignants au niveau du fondamental dans la 2^e Section La Haye où le ratio moyen d'enseignants par école est égal à 5.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est relevé qu'il y a un nombre important d'enseignants (61.95%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Même dans le sous-réseau d'écoles nationales, on a dénombré 46.97% d'enseignants sans formation professionnelle. Leur répartition se présente comme suit :

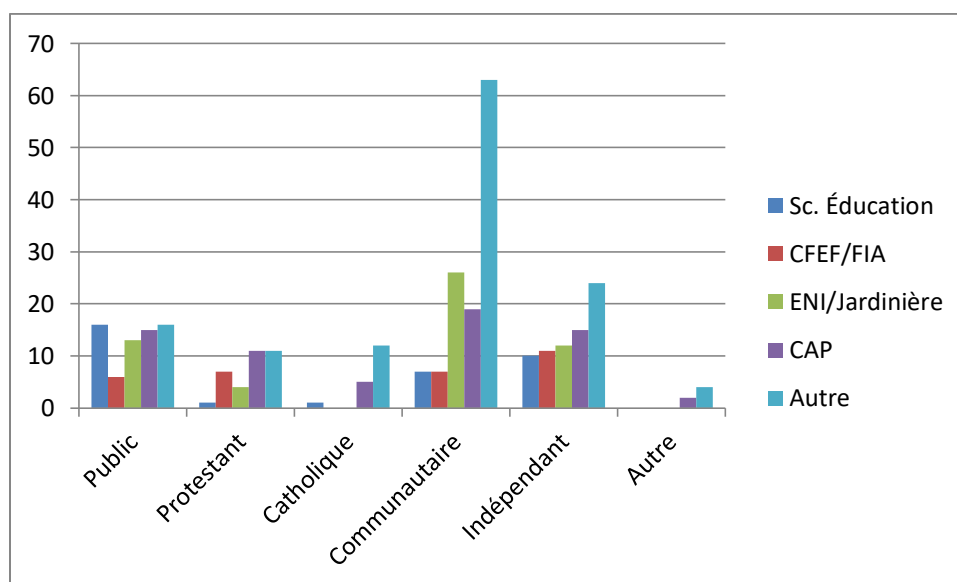


Figure 3 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune Savanette. Aux deux premiers cycles du fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de

salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle par classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.77, ratio moyen élèves/salle classe=57 et ratio moyen élèves/enseignant=44; comme le montre le tableau 9.

Tableau 9 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune Savanette

Commune Savanette	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Public	47	66	2593	0.71	55	39
Protestant	35	34	1552	1.03	44	46
Catholique	9	18	791	0.5	88	44
Communautaire	108	122	6863	0.88	64	56
Indépendant	42	72	2064	0.58	49	29
Autre	3	6	61	0.5	20	10
Ensemble	244	318	13924	0.77	57	44

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune Savanette, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 39.33 et 88.48 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 10 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Public	4158.95	88.48
Protestant	2168.59	61.90
Catholique	747.67	83.07
Communautaire	4990.14	46
Indépendant	2535.88	60.38
Autre	118	39.33
Ensemble	14719.23	60.32

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune Savanette est en-dessous des normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.73 et 1.93 m².

Tableau 11 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Public	1.60
Protestant	1.40
Catholique	0.94
Communautaire	0.73
Indépendant	1.23
Autre	1.93
Ensemble	1.06

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se révèle encore plus précaire : 74.5% des écoles de la commune (92.3% dans le public) méritent d'être réhabilitées ou construites, 39.2% ont de l'eau (46.2 % dans le public), 5.9% de l'électricité (15.4% dans le public), 29.4% ont une cantine (15.4% dans le public), 2% une petite bibliothèque (aucune école publique) et 11.8% une trousse de premiers soins (7.7% pour le public). Il ressort aussi que 66.39% des salles de classe (80.85% pour le public) ont un tableau en bon état et seulement 26.64% d'elles (27.66% pour le public) un bureau pour enseignants.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune Savanette. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2016-2017, il y a un nombre important d'enfants qui ont passé l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 68 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune Savanette se présentent comme suit :

Tableau 12 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2016-2017
Les taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 194.50% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 51.83%
Les taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 185.15% Taux net de scolarisation = 92.59%
Le taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 82.82%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 12530.68 gourdes 2 ^e AF = 12656.68 gourdes 3 ^e AF = 13255.68 gourdes 4 ^e AF = 11480.68 gourdes 5 ^e AF = 12733.68 gourdes

	6 ^e AF = 12955.68 gourdes 81.79% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 9264 gourdes 2 ^e AF = 9133.60 gourdes 3 ^e AF = 9174.80 gourdes 4 ^e AF = 10229.40 gourdes 5 ^e AF = 10743.60 gourdes 6 ^e AF = 11982.50 gourdes
Le rendement du système : . les taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 80.38% Taux de promotion en 2 ^e AF = 80.07% Taux de promotion en 3 ^e AF = 76.60% Taux de promotion en 4 ^e AF = 83.08% Taux de promotion en 5 ^e AF = 80.65% Taux de promotion en 6 ^e AF = 81.39%
. les taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 17.14% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 18.03% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 19.79% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 13.64% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 16.97% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 12.57%
. les taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 2.48% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 1.9% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 3.61% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 3.28% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 2.38% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 6.08%
. les taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 43.59%
. Rendement interne du réseau d'écoles à Savanette	69.16%
La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources	
.Rapport élève/classe	57 élèves
.Rapport élève/maître	44 élèves
.% de maîtres qualifiés	38.05%
. Ratio moyen m ² /élève	1.06 m ²
. Ratio moyen m ² /classe	60.32 m ²
.% d'élèves sans manuels de lecture	60%
.% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taux d'utilisation globale	0.94%
. Taux d'utilisation en temps	100%
. Taux d'utilisation en espace	0.94%
La taille moyenne des établissements	284 élèves

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Savanette. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune Savanette, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2011 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- l'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Savanette au cours de la période 2011-2017 est égal à 266 enfants¹²;
- son accroissement relatif est de 2.92%¹³ pour cette période; et
- le taux moyen annuel de croissance r de la population pour cette commune est de 0.41%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune Savanette

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune Savanette par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹² $\Delta P = P_{2017} - P_{2011} = 9379 - 9113 = 266$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 266 \div 9113 = 0.0292$

¹⁴ $P_{2017} = P_{2011} (1+r)^7$
 $9379 = 9113 (1+r)^7 \rightarrow 1.0292 = (1+r)^7 \rightarrow \log (1.0292) = 7 \log (1+r)$
 $0.0125 = 7 \log (1+r) \rightarrow 0.001786 = \log (1+r) \rightarrow 1+r = \text{Anti log } (0.001786)$
 $r = 0.004120 (0.41\%)$

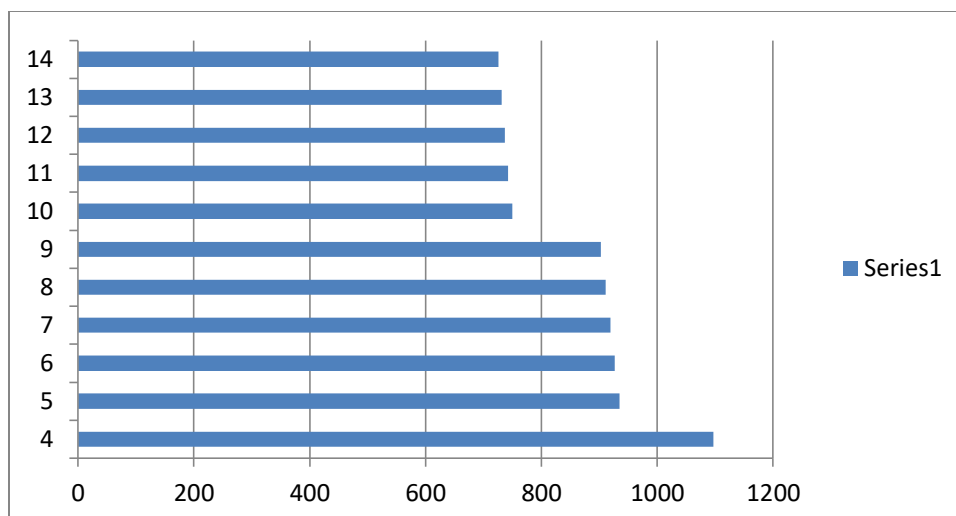


Figure 4 : Pyramide d'âge en 2017 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune Savanette

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune Savanette est de 174.83 Km² et sa densité de population en 2017 de 213 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve très dispersée en milieu rural selon les sections communales considérées. Les 635 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 13.

Tableau 13 : Répartition des ménages dans la commune Ménages en 2017

Commune Savanette	Ménages	%
1ère Section Colombier	175	27.6%
2ème Section La Haye	349	55%
Ville Savanette	111	17.5%
Total	635	100%

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune Savanette par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 14 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune Savanette

Âge	Masculin					Féminin				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
4	536	537	539	540	540	561	563	564	565	566
5	455	456	458	459	459	480	482	483	484	485
6	451	453	454	456	456	476	478	480	481	482
7	447	449	451	453	453	472	474	476	478	479
8	443	446	448	450	450	468	470	473	475	475
9	439	442	444	447	447	464	466	469	471	472
10	387	390	392	394	395	363	365	367	369	370
11	383	386	389	391	392	359	362	365	367	367
12	380	383	386	388	389	356	359	362	364	364
13	377	380	382	385	385	354	356	358	361	361
14	375	377	379	381	381	351	353	355	357	357
4-14	4674	4698	4722	4742	4749	4705	4729	4752	4772	4779

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune Savanette, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 15 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune Savanette jusqu'en 2021.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population totale	37305	37858	38410	38991	39424

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2017 et pouvoir la projeter jusqu'en 2021. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune Savanette :

- la population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :

Tableau 16 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population d'enfants de 6 ans	927	931	934	937	890

- **la population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 17 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2017	2018	2019	2020	2021
4	1097	1100	1103	1105	1107
5	935	938	941	943	944
6	927	931	934	937	938
7	919	923	927	931	932
8	911	916	920	924	926
9	903	908	913	918	919
10	750	755	759	764	765
11	743	748	754	758	759
12	737	742	747	752	753
13	731	736	741	745	746
14	726	730	734	738	739
4-14	9379	9428	9474	9514	9528

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune Savanette est de 57.95 % pour l'année scolaire 2016-2017. Ce taux devra être amené à 100% en 2021 suivant le Plan Opérationnel (PO). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 92.59 = 7.41\%$. La carte scolaire de Savanette étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2016-2017 est de 51.83% dans la commune Savanette. En appliquant donc la formule $P_n = P_0 (1+r)^n$ pour déterminer le taux moyen annuel de croissance r

$\underline{= 0.1405^{15}}$, la progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 18 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2017	927	0.5183	480
2018	931	0.6588	613
2019	934	0.7993	747
2020	937	0.9398	881
2021	938	1	938

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2016-2017, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune Savanette :

Tableau 19 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF
Taux de Promotion	80.38%	80.07%	76.60%	83.08%	80.65%	81.39%
Taux de redoublement	17.14%	18.03%	19.79%	13.64%	16.97%	12.57%
Taux d'abandon	2.48%	1.9%	3.61%	3.28%	2.38%	6.08%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 20 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

¹⁵ $P_n = P_0 (1+r)^n$

$100=51.83 (1+r)^5 \rightarrow 1.9294 = (1+r)^5 \rightarrow \log (1.9294) = 5 \log (1+r) \rightarrow \log (1+r) = 0.05708$

$1 + r = \text{Anti log } (0.05708) \rightarrow 1 + r = 1.1405 \rightarrow \underline{r = 0.1405.}$

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune Savanette, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 21 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude 9541

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2017	1803	3004	1493	1314	1141	786
2018	1075	1803	2704	1493	1183	1141
2019	1855	1075	1623	2704	1344	1183
2020	1903	1855	968	1623	2434	1344
2021	1960	1903	1670	968	1461	2434

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Savanette

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune Savanette.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune Savanette ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2016-2017, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 57 dans la commune Savanette et plus précisément à 55 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale

théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental 1^e et 2^e cycle, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune Savanette, la distribution des élèves par classe pour l'année 2016-2017 s'est présentée comme suit :

Tableau 22 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
18.89%	31.48%	15.65%	13.77%	11.96%	8.24%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 450

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

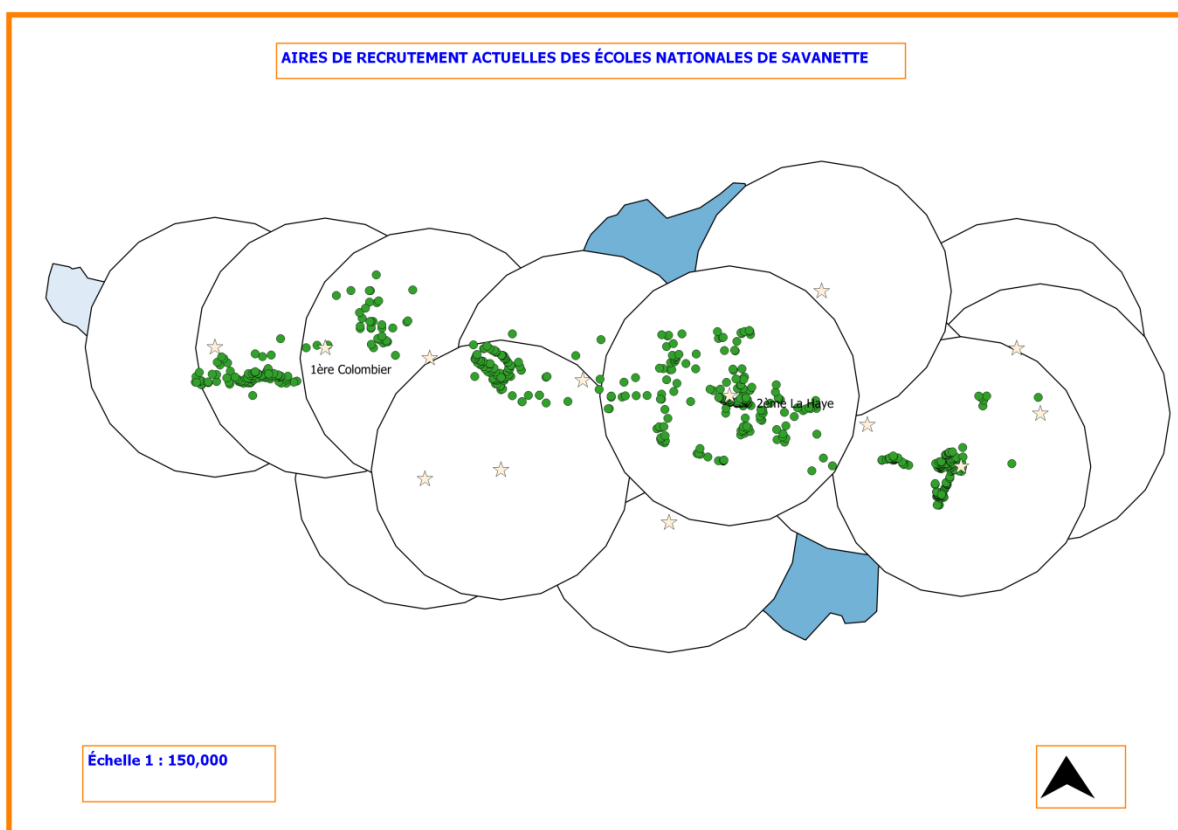
Tableau 23 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	50	50	50	450
Classes	2	2	2	1	1	1	9

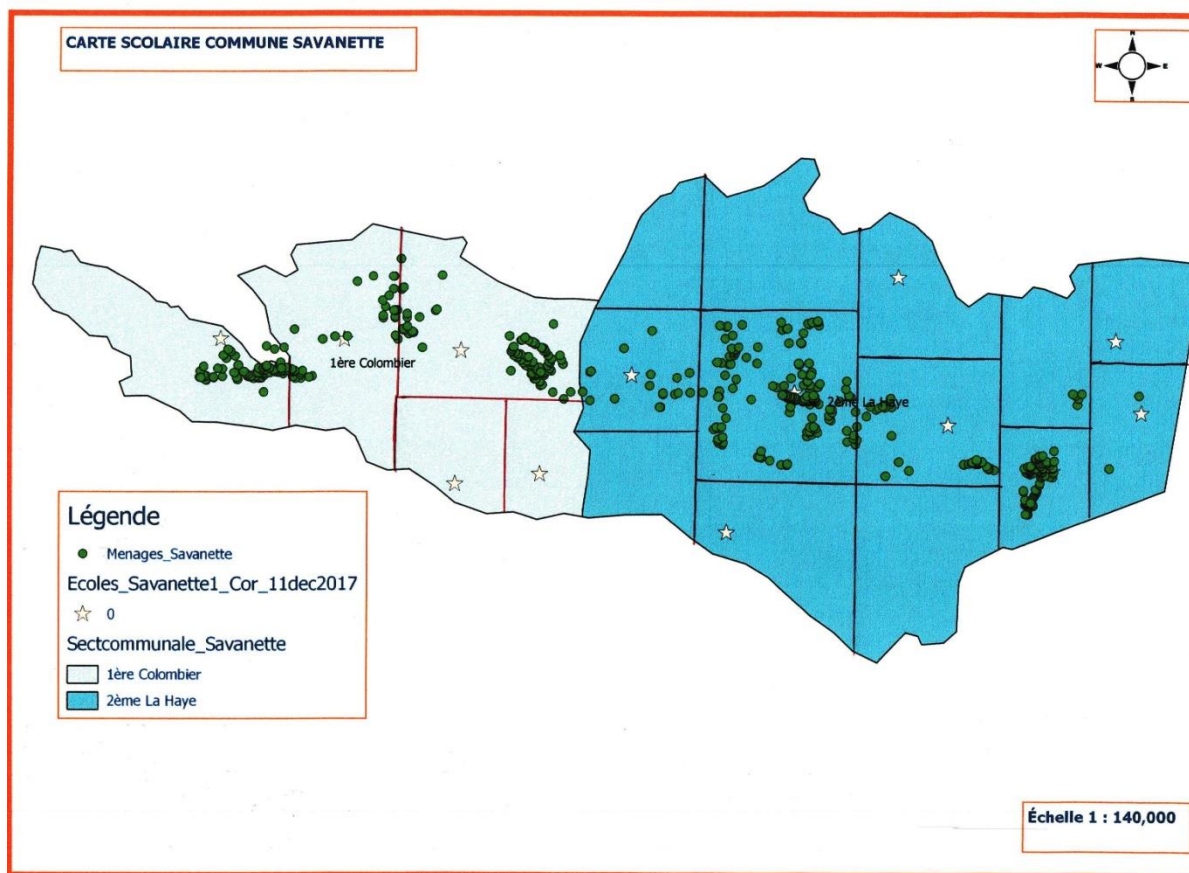
Le nombre d'élèves par classe : $450/9=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 450 élèves et 9 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement aux deux premiers cycles du fondamental est la distance qu'un enfant de 6-11 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 3 km. Dans la commune Savanette, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



Nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :



Soit donc les localités suivantes de recrutement des élèves par école nationale :

Commune Savanette	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville Savanette	. École Nationale Claire Heureuse	Ville Savanette
		Bladelonne
		Tamarin
		Zone Marché
		Passe Platte
		Nan Cadet
		Liann Panie
		Michelette
		Zone Centre Santé
		Maringouin
1 ^e Section Colombier	École Nationale de Corail Grande	Corail Grande
		Moge
		Lacer
		Lacorbe
		Happon
		Savanette C

	École Nationale de Bois Lafite	Nan Mapou
		Grande Source
		Dorée
		Nan Voute
		Boldosa
		Bois Lafite
		Betran
		Roy
		Ticelman
		Grand Platon
		Ravine Pale
		Muslais
		Gros Figuier
		Domacelin
	. École Nationale de Mahotière	Bwa Panyòl/Mahotière
		Bois Tempé
		Lanman
		Marouge
		Amba Maringouin
		Mata Prete
		Caprinice
		Botous
		Désert
		Ti Diable
	École Nationale de Colombier	Colombier
		Chito
		Rodier
		Balant
		Mérigène
		Caloye
		Capilier
		Romain
		Cadette
		Despinos
2 ^e Section La Haye	. École Nationale de Mare Georges	Mare Georges
		Boulaille
		Nan Boulaille
		La Haye
		Cacoye
		Becery
		Lagouasse
		Kapite
		Découvert
		Lagoune
	École Nationale Benoit Batrville	Carosse
		Savane Cajou

		Ben Tourible
		Elmate
		Ravinciton
		Béton
		Caobite
		Salmadère
	École Nationale Altida Georges	Lagoasse
		Calimette
		Grand Font
		Nan Cannel
		Nan Palme
		Source Palme
		Bois Leta
		Matif
	École Nationale Fond Roy	Fond Roy
		Redinèg
		Tassaillet
		St-Victor
		Belterre
		Dos Roye
		Nan Gouyave
		Grand Plaine
		Nan Tombe
		Parc Basse
		Boulaille
		Source Crabe
		Dos Parc
	École Nationale de Cafétanal	Cafétanal
		Bois Pintade
		Grand Jadin
		Nan Jan
		La Haye
		Miguel
	École Nationale de Gabouette	Gabouette
		Liane Citrin
		Nan Media
		Bouclire
		Source Rouge
		Calasse Manuel
		Petit Bois Pin
		Source Citron
	École Nationale de Layaille 2	Layaille 2
		Mahotièrè
		Bois Pintade
		Bwa Panyòl
		Mange

	École Nationale de Ravine Palme	Kaloye
		Ravine Palme
		Lascanite
		Cerca
		Goyave
		Tierra Muscadi
		Savane Longue
		Marmont

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, il y a une école nationale dont la construction doit être achevée et deux (2) autres à reconstruire, comme le montre le tableau 24.

Tableau 24 : Répartition des écoles nationales à achever ou reconstruire

Commune Savanette	Liste des écoles	À reconstruire
1 ^e Section Colombier	École Nationale Corail Grande	À Achever : 2 cl pr + 6 cl fond
2 ^e Section La Haye	École Nationale de Cafétanal	À reconstruire : 2 cl pr + 6 cl fond
	École Nationale de Mare Georges	À reconstruire : 2 cl pr + 6 cl fond
Ensemble de la commune	3	6cl pr + 18 cl fond

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants aux deux premiers cycles du fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2017-2018, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre

scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

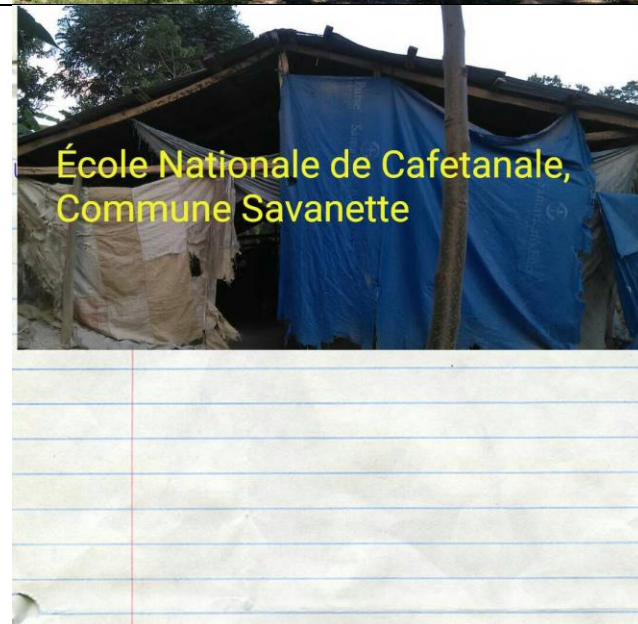
Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (81.79%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires aux deux premiers cycles du fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune Savanette en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles

	Ecole Nationale Mahotiere 1ere Section Colombier, Commune Savanette Effectifs: 0 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Yvel MORICETTE Telephone: 3616-2026 Latitude: 18:45'30.48 Longitude: 71:55'32.45
	Nationale de Cafetanale 2eme Section la haye, Commune Savanette Effectifs: 161 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Osnic PETIT-MAY Telephone: 4319-0211 Latitude: 18:44'21.88 Longitude: 71:44'38.32
	Nationale de Layaille 2eme Section la Haye, Commune Savanette Effectifs: 399 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Ronel MERIUS Telephone: 4318-4163 Latitude: 18:43'36.86 Longitude: 71:45'49.17

	Nationale Corail Grande 1ERE Section Collombier, Commune Savanette Effectifs: 410 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Charlemagne LOUIS Telephone: 3280-4948 Latitude: 18:45'30.45 Longitude: 71:55'32.43
	Ecole Nationale de Mare-Georges 2eme Section la Haye, Commune Savanette Effectifs: 161 (Presc AF a 5eme AF) Directeur: Roger JOSEPH Telephone: 4250-8170 Latitude: 18:42'52.1 Longitude: 71:50'18.4
	Ecole Nationale Claire Heureuse Ville Savanette, Commune Savanette Effectifs: 603 (Presc 1ere AF a 9eme AF) Directeur: Abner SAINT-LOUIS Telephone: 4009-1723 Latitude: 18:44'42.4 Longitude: 71:49'21.1

	Ecole Nationale de Colombier 1ere Section Colombie, Commune Savanette Effectifs: 0 (1ere AF a 6eme AF) Directeur: Wesner JANVIER Telephone: 4384-3275 Latitude: 18:45'52.15 Longitude: 71:57'13.72
	École Nationale Sacré-Cœur Denis
	Ecole Nationale de Bois la Fuite 1ere Section Colombier, Commune Savanette Effectifs: 149 (Presc 1ere AF a 5eme AF) Directeur: Arnous MESIDOR Telephone: 4391-7714 Latitude: 18:43'31.44 Longitude: 71:54'01.00
	Nationale Fond Hoyer 2eme Section la Haye, Commune Savanette Effectifs: 302 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Valcine LOUICANE Telephone: 4275-0777 Latitude: 18:46'12.13 Longitude: 71:47'51.25
	Nationale Benoit Batrville (Savanette) 2eme Section la Haye, Commune Savanette Effectifs: 433 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Cholisme Luc ANDRE Telephone: 3756-8600 Latitude: 18:44'58.24 Longitude: 71:51'35.93

	Nationale Altida Georges 2eme Section la Haye, Commune Savanette Effectifs: 433 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Pervy FREDERIC Telephone: 4279-8413 Latitude: 18:44'14.81 Longitude: 71:47'14.71
	Nationale Ravire Palme de Savanette Effectifs: 216 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur: Rodrigue ILVORISTE Telephone: 4009-1639 Latitude: 18:43'41.1 Longitude: 71:52'52.7

Annexe II : Liste des enseignants

<u>Nom Ecole</u>	<u>Réseau</u>	<u>Type D'école</u>	<u>Prenom</u>	<u>Nom</u>	<u>Formation</u>	<u>Anciennete</u>
Ecole Nationale de Bois Lafite	Public	Fondamentale	Arnous	Mesidor		
			Jean Baptiste	Menard	Autre	6
			Gary	Mezidor	Autre	6
Ecole Ev. Baptiste Siloe de Savanette Frantiere	Protestant	Fondamentale	Evanette	Moise Philippe		
			Antoine	Joseph		
			Misechaelle	Mondesir	ENI/ Jardinère	6
			Gerdeline	Masenat Joseph	ENI/ Jardinère	10
			Faunel	Mekius	Autre	13
			Lucner	Marcelus	Autre	11
			Joel	Premisse	Autre	19
			Bonfomme	Siverné	Autre	15
			Watson	Meus	Science Education	9
			Gregoire	Pierre	Autre	9
			Jean Louis	St Vilmé	Science Education	16
			Lucnas	Philippe	ENI/ Jardinère	13
			Ilerné	Pirine	Autre	8
			Luc Robert	Alexandre	Autre	19
			Pascal	BoBo	Autre	14
			Robenson	Jean Jacques	Autre	5
			Moise	Bruneus	Autre	7
			Sonson	Gaston	Autre	17
			Luxon	Meus	Autre	20
			Roger	Joseph	Autre	15
			Judith	Jean Jacques	Autre	7
Ecole nationale de Mahotiere	Public	Fondamentale	Yvel	Maricette		
			Cassabdra	Gabriel	Autre	6
			Vierge elie	Carol	Autre	6
			Wilfort	lafortune	Autre	6
Ecole Notre Dame de la Nativé	Catholique	Fondamentale	Javcson	Cedant	Autre	6
			Marie Adele	Duplessy		
			Nacisse	Pacite	Autre	23
			Venise	Louis	Autre	5
			Meninthe	Louis	Autre	3
			Clairize	Cleo	Autre	20
			Edher	Pierre	Autre	3

Nationale de Cafrenellanal	Public	Fondamentale	Louicene	Jean Louis	Autre	1
			Luc André	Noisette	Autre	9
			Elisane	Merilus	Cap	10
			Marie Pascal	Baptiste	cap	12
			Rosemarthe	BoBo	Autre	2
			Josephine	Louis	ENI/ Jardinère	4
			Yolette	saint Louios	Autre	30
			Fanie	Toussaint	Autre	10
			Genevieve	Laventure	Autre	1
			Maxene	Antoine	Science Education	1
			Jean Yadah			
			ralph	Etienne	Autre	1
			Florence	Fragille	Autre	1
			Vanel	Petit Homme	Autre	1
			Jeantess	Belfort	Autre	1
			Osnic	Petit-May		
			Jeanty	Petit May	Autre	11
			Amboise	Caseneuve	Autre	4
			Judith	Petit May	Autre	4
			sadrac	Dorlean	Autre	4
Ecole Natioanle Gabrouette	Public	Fondamentale	Petat	Siverné	Autre	4
			Odner	Siverne		
			Adner	Ercy	Autre	4
			Acel Homme	Prompt	Autre	1
Nationole de layaille	Public	Fondamentale	Ronel	Merius		
			Claudia	Premusse	Autre	5
			Vilssaut	Tranquille	Autre	5
			Richo	Morius	Autre	5
			Mario	Dorescat	Louissont	10
			Kilick	Brunes	Autre	5
			Jean Romy	Noel	Autre	10
			Robersson	Amilcar	Autre	10
			Pascal	Bobo	Autre	5
			Valcine	Louicane		
Nationale de Fond Hoye	Public	Fondamentale	Valcine	Louicane	Autre	13
			Noisette	Woodevens	Autre	4
			Misius	Wadson	Autre	4
			Lezandre	Luc Robert	Autre	6
			samot	Philippe	Autre	7

Ecole Mixte Commuanatire de Marie Carde	Commuanatire	Fondamentale	Pierre	Jean Philippe	Autre	4
			Josué	Eliea	Autre	6
			Viner	Exume		
			Moseline	Ylvarus	Autre	3
			Lassalette	jean jacques	Autre	7
			Christionar	Exuma	Autre	10
			Enola	fertilus	Autre	4
Ecole Génération De la Ronde	Communauatire	Fondamentale	Princivil	Exuma	Autre	6
			Marcidieu	Florvil	Autre	5
			Dejean	Thelong		
			Josanie	Joseph	Autre	3
			Marie Jonie	Dorscat	Autre	5
			Saintanie	Thelong	Autre	1
			Pelege	Saint Forat	Autre	5
			Richard	Guerrier	Autre	5
			Mackency	Charité	Autre	5
			Vital	Laventure	Autre	2
Nationale Corail Grande	Public	Fondamentale	Charlemagne	Louis		
			Dunie	Desulmé	Autre	6
			jeanfito	Sanon	Autre	6
			Louites	Joseph	Autre	5
			Jarnon François	Derival	Autre	6
			Maxo	Jean Louis	Autre	6
Ecole Communataire Petit Bois Pin	Communataire	Fondamentale	Louites	Joseph		
			Interlus	Joseph	Autre	30
			Chaisimau	Amboise	Autre	14
			Jomiha	Aoxanat	Autre	2
Mixte Secour de Jésus	Protestant	Fondamentale	Eclenor	Merlin		
			Geffrard	Eliette	ENI/ Jardinère	4
			Mervil	Sonita	Autre	3
			Merlan	Modena	Autre	4
			Meus	Edior	Autre	6
			Miselaine	Junior	Autre	7
			Meus	Jean Rousseau	Autre	6
			Yves	Meus		
Mixte Maranatha Desavanette	Protestant	Fondamentale	Ludenia	Pierre	Autre	3
			Yvon	Valcin	Autre	5
			Louissaint	Sint-Calire	Autre	7
			Elinois	Theramene	Autre	10

Mixte Fraternite De Savanette	Laique Indépendant	Fondamentale	Marel	Fabien		
			Isman	Premisse	Autre	18
			Fania	Vertus	Autre	5
			Jonal	Prmice	Cap	
			Jean-Obnel	Antoine	Autre	14
			Guerline	Louis carice	Autre	5
			Josianne	Siverne	Autre	3
			Lucson	Orelus	Cap	6
			Emmanuel	Merizier	Autre	12
			Jeanm Wendell	Milord	Autre	
			Luckenson	Jean François	Autre	
			Jonel	Vocy	Autre	11
			Gelin	Inocent	Autre	7
			Florince	Fragille	Autre	6
			Lucson	Lauderdan	Autre	3
			Oberson	Merizier	cap	5
			Fritznel	Dervilus	Autre	10
			Picot	Pierre	Autre	4
Ecole Mixte de Rocher	Protestant	Fondamentale	Thony	Verrelus		
			Rodrigue	Merilien	Autre	2
			Frantzo	Aristil	Autre	4
			Yves	Bertrand	Autre	10
			Kethia	Bien-aime	Autre	5
			Wilkenson	Muselet	Autre	3
			Nathalie	Joseph	Autre	7
Collège Notre Dame De la Nativité	catholique	Fondamentale	Erus	Isidor		
			Mesidor	Charité	Science Education	15
			Jucien	Laventure	Autre	4
			Abner	St Louis	Autre	27
			Mkiradieu	Bastien	ENI/ Jardinère	5
			Maxene	Antoine	Autre	2
			Jorel	Louissaint	Autre	2
			Jeantess	Belfort	Autre	18
			Thony	Verilus	Autre	3
			Rony	Joseph	Autre	2
			Fragile	Florince	Autre	10
			Widonson	Laurredant	Autre	3
			Vital	Laventure	Autre	6
			Luc Robert	alexandre	Autre	9

			Gregary	Piere	Autre	3
			Picks	Pierre	Autre	5
			Jean Jacques	Toussaint	Autre	23
			Poumia	Obas	Autre	2
Ecole Mixte Union layaye	Laiquew indépenndant	Fondamentale	Jonel	Ducléus		
			Sidoaune	Toussaint	Autre	18
			Gilbert	Laureus	Autre	6
			Edithe	Bien-aime	Autre	3
Ecole Mixte saint Charlemagne	Cammunatiare	Fondamentale	Marthin	Merceus		
			Luckson	Garin	Autre	6
			Vaudré	Alfred	Autre	8
			Leonie	Guerreier	Autre	5
			Dieuniphène	Merceus	Autre	15
			Rubin	Toussaint	Autre	13
			Adony	Delpé	Autre	20
			Rose Marie	Fleurissaint	Autre	5
			Nadsen	Antoine	Autre	17
			Florence	Fragille	Autre	12
			Woodson	Laurent	Autre	3
			Vital	Laventure	Autre	6
			Junior	Pongonon	Autre	4
			Obnel	Antoine	Autre	15
			Clerreau	clirizimé	Autre	19
Nationale Benoit Batrville	Public	Fondamentale	Catholisme	Luc André		
			Ezechiél	Louisma	Autre	6
			Jean Robert	Thelong	ENI/ Jardinère	6
			Jean Obnel	Antoine	Autre	4
			Thordore	Plaisimond	Autre	4
			Fritznel	Devilus	Autre	4
			Miradieu	Bastistien	ENI/ Jardinère	7
			Thony	Verilus	Autre	5
			Mackensy	Charité	Autre	10
			Mesidor	Charité	Autre	10
			Ruth	Lamrre	Autre	2
			Jean Kenold	Bertrond	ENI/ Jardinère	10
			Joel	Thelony	Autre	3
Nationale Altica	Public	Fondamentale	Frederick	Perry		
			Vital	Pervy	Autre	3

Ecole Mixte Commuantaire Passe Pilon	Communautaire	Fondamentale	Hermilus	Lozama	Autre	4
			Marius	Rosemanie	Autre	5
			Maurius	Jarda	Autre	4
			Louis Juste	Vierge-anne	Autre	5
			Ferle	Manes	Autre	4
			Dieukil'homme	Jean		
			Olinne	Sémuscat	Autre	2
			Sadrack	Peti-Frere	Autre	6
			Wilmique	Iamontagne	Autre	8
			Martilus	Goerges	Autre	10
Polverel de Milein Psgo	laïque indépendant	Fondamentale	Anel Muscat	Muscat	Autre	7
			Jean luc	La montagne	Autre	10
			Anita	Derival		
			Louisama	Chilet	Autre	7
			Eliassaint	Malherbe	Autre	8
			Josephine	Leonel	Autre	12
			Sanon	Rosemond	Autre	6
			Catholiste	Cherlie	Autre	3
			Miselet	Vital	Autre	2
			Rodrigue	Ilviriste		
Nationale Ravine Paimé de Savanette	Public	Fondamentale	fanfan	Samat	Autre	6
			Chilet	Louisama	Autre	8
			Prophete	Estinvil	Autre	9
			jacson	Terjan	Autre	7
			Rodrigue	Ilvariste		
Mixte LaPerverenace de Marie-georges	Autre	Fondamentale	Madsen	Marilein	Autre	6
			Jn Marc	Eliacin	Autre	6
			Juvceline	Ducasse	Autre	6
			Odifils	Derival		
Mixte Eben-Ezer	Commuataire	Fondamentale	Philippe	Phanor	CFEF/FIA	
			Josephine	Derival	Autre	13
			Chrisnel	Pierre	Autre	7
			Yvonne	Simon	Autre	17
Papillon Leger Institution	Commuanatire	Fondamentale	Murlande	Louisjuste		
			Magdalida	Saint fortd	Autre	9
			Amilia	Baltazardd	CFEF/FIA	6
			Loulouse	Jean	Autre	3
			Roseline	Joseph	Autre	3
			Ricadia	Louizama	Autre	4

Ecole Prebyteral Notre Dame D'altagarce	catholique	Fondamentale	Junide	Mervil	Autre	5
			Kenxze	Celin	Autre	3
			Frantzo	Pogon	Autre	1
			Dieula	Plaisimond	Autre	2
			Claude	Petit Homme	Autre	4
			Nahomie	Abelard	Autre	1
			Ezechiel	Louizamas		
			Ulrick	Noisette	Autre	2
			Jean Osner	Menelas	Autre	4
			Nadège	Joseph	Autre	6
			Pauline	Lonice	Autre	4
			Lucesai	Charlosier	Autre	4
			Elmise	Thelong	Autre	2
			Viergemene	Darelus	Autre	8
			Jeanette	Iamarre	Autre	6
Ecole Saint Philippe et Saint	Protestant	Fondamentale	Delira	Phonor		
			Wisnel	Augustin	Autre	9
			Hkethelie	Phanor	Autre	2
			Wifrid	Bertrand	Autre	7
			Mickerlande	Bien-aime	Autre	3
			Bentha	Saintphora	Autre	1
			Nelia	Saimphil	Autre	3
Institution Commuanature Aime L'oise Vert	Communaire	Fondamentale	Charite	Misdor		
			Chartee	Beat	ENI/ Jardinère	2
			Lorvia	Parason	Autre	5
			Jean Wendelle	Milord	Autre	6
			Goudline	Antoine	Autre	6
			Emose	Sanon	Autre	6
			Jean woody	Pierre	Autre	6
			Theodare	Palimond	Autre	8
			Vaniel	Petit Homme	Autre	10
			Luckeson	Jean François	Autre	12
			Banhomme	Stverney	Autre	15
			Vaudré	Alfred	Autre	8
			Pierre	plree	Autre	8
			Emmanuel	Merisier	Autre	12
			Arnel	Mondesir	Autre	15
			Mathieu	Siilly	Autre	8
			Rene	Raymond		
ecole Mixte de l'exellence	commuanature	Fondamentale				

Institution St Louis de savemmet	Commuataire	Fondamentale	Vinert	Exuma	Autre	3
			Soson	Gaston	Autre	5
			Miradieu	Bastien	ENI/ Jardinère	10
			Benito	Hjoseph	Autre	5
			Benozaire	Petit Frere	Autre	5
			Roseline	Ilvariste	Autre	5
			Solange	IlVariste	Autre	5
			Jean René	Raymond	Autre	2
			Roselenme	Metelus	Autre	12
			Roselene	Metelus	Autre	12
			Rony	Joseph	Autre	3
			Benmita	Cerot	Autre	6
			Alain	Bobo	Autre	4
			Nahomie	Raymond	Autre	3
			Daniel	Raymond	Autre	1
			Abner	Sainlouis		
			Ymose	Fleurssaint	Autre	13
			Elijenna	Marilus	Autre	2
			Jean	Aline	Autre	5
			Sirene	Osnel	Autre	5
Ecole Mixte Secours de L'ernel	Commuataire	Fondamentale	Michelet	Duvelsaint	Autre	4
			Vital	Laventure	Autre	10
			Gertude	Laventure	Autre	1
			Felix	Delva		
			Lesly	Josph	Autre	4
			Foselaire	Delva	Autre	6
			Emmanuel	Lornice	Autre	4
			Roselie	Delva	Autre	4
			Danuella	Desaugute	Autre	4
			Festus	Delva	Autre	2
Mixte Dieu Vivant	Laique Indépendant	Fondamentale	Maxene	Antoine		
			Elvira	Antoine	Autre	11
			Prasnel	Joseph	Autre	4
			Rosemene	Bobo	Autre	8
Ecole Nationale De Mare Goerges	Public	Fondamentale	Roger	Joseph		
			Benito	Joseph	Autre	6
			Gaulvin	Joseph	Autre	5
			Roger	Joseph	Autre	15
			Lesnet	Joseph	Autre	6

Ecole Mixte Frere Unis	Laique Indépendant	Fondamentale	Alexis	Pierre	Autre	10
			Picko	Pierre	Autre	5
			Lucner	Niscot	Autre	10
			Eveny	Xavier	Autre	10
			Ynocent	Gelin		
			Gregory	Pierre	Autre	9
			Picko	Pierre	Autre	7
			Naomie	Estimphil	Cap	6
			Gelin	Ynnocent	Autre	12
			Emmanuel	Merizier	Autre	11
			Obriel	Antoine	Autre	10
			Jonel	Volcy	Autre	1
			Mikenson	Jean François	Autre	1
			Viner	Exima	Autre	11
			Ismon	Premisse	Autre	18
			Rony	Joseph	Autre	1
			Jacson	Fredric	Autre	12
			Alexandre	Alexandrin	Cap	4
Mixte Le Rocher Du Psugo	laique Indépendant	Fondamentale	Abner	Bertrand		
			Benoraire	Petit Frere	Autre	6
			Danise	Sinelong	Autre	3
			André	Mairy	Autre	2
			Yvon	Amilcar	Autre	2
Ecole Mixte Commuanataire De Raspadou	Commuanatire	Fondamentale	Viginor	Cineat	Autre	2
			Luckner	Miscat		
			Gerneus	Exena	Autre	8
			Joceline	Milord	Autre	2
			Lanio	Hilaire	Autre	3
Adventiste Alphonse Davilmar	Laique Indedependant	Fondamentale	Jean Louis	Saint -Vilme		
			Michelle	Noisette	Autre	19
			Villedouin	Auguste	Autre	8
			Patrick	Pongnon	Autre	3
			Joseline	Delpé	Autre	8
			Rezinise	Corvil	Autre	4
			Dieudissaint	Altimé	Autre	12
Ecole Commuanataire Secours D'e haut	Commuanatiarre	Fondamentale	Yvon	Bellevue		
			Diana	Fils Aime	Autre	3
			Cleomene	Silvain	Autre	5

Recole nationale Calire Huerese	Public	Fondamentale	Gary	Gerrard	Autre	8
			Adlain	BoBo	Autre	3
			Abner	Saint Louis		
			Annecie	Sivere	Autre	3
			Adeline	Duperme	Autre	5
			Jouleine	Fabien	ENI/ Jardinère	4
			Vilnere	Exume	Science Education	9
			Lamarre	Albert	Cap	15
			Rene	Raymond	Autre	23
			Joseph	Antoine	Autre	9
			Jimmy	Jean	Autre	4
			Florance	Fragille	Autre	5
			Rosemond	Laventure	Science Education	12
			Gregory	Pierre	Autre	4
			Maxene	Antoine	Science Education	7
			Bon Homme	Sinerne	Autre	5
			Jean Tes	Belfort	Autre	9
			Wilner	Joseph	Autre	5
			Nathine	Destin	Autre	4
Ecole Centre de L'education Moderne	Commuanataire	Fondamentale	Milien	Laguerre		
			Luci	Senara	Autre	5
			Dieussaint	Alatiné	Autre	8
			Axonne	Lindor	Autre	4
			Joceline	Delpé	Autre	3
			Edrinne	Noisette	Autre	6
Baptiste Conservatrice de Savanette	Protestant	Fondamentale	Loumencie	Noisette	Autre	12
			Cherinois	Bastien		
			Luckner	Niscat	Autre	12
			Cherimond	Bastien	Autre	6
			Riamaine	Lunis	Autre	10
			Dakenlove	Bastien	Autre	2
			Jorel	Verdine	Autre	13
			Danise	Pierre	Autre	8
Commuanataire Coeur des Jeune	Commuanataire	Fondamentale	Bettelie	Gerrard	Autre	15
			Pauline	Pierre	Autre	6
			Thervius	Telciné		
			Thervius	Telcinés	Science Education	26
			Daniel	Fils-aime	Science Education	5
			Guistace	Menard	Autre	24

Ecole Mixte Evangelique Baptiste De Colombier	Laique Indépendant	Fondamentale	Estelie	Telciné	Autre	3
			Alex	Admais		
			Germina	Saincila	Autre	4
			Rosette	Dorestant	Autre	7
			Samuel	Romercé	Autre	9
Mixte Brice Bealeu de Colomier	Laique Indépendant	Fondamentale	Lucson	Michel	Autre	12
			Alex	Admeus	Autre	14
			Bealeu	Brice		
			Ismith	Jules	Autre	17
			Ycianai	Bel Combe	Autre	3
			Misinite	Petit-homme	Autre	3
			Moise	Israel	Autre	5
			Lafortune	natacha	Autre	8
			Bealeu	Brice	Autre	26
Ecole Mixte Siloe de Calobien	Commuanataire	Fondamentale	Clautaire	Telcine		
			Rony	Joseph	Autre	1
			Moise	Jeanty	Autre	1
			Roselene	Jeanty	Autre	1
			Vlauatrie	Telvcie	Autre	
			Octeny	Tecine	Autre	
			Ythclaire	Dorescat	Autre	2
			Docé	Labranche	Autre	2
Ecole Mixte Commuanataire De Colombuer	Commuatataire	Fondamentale	Samuel	Telciné		
			Roseline	Frantz	ENI/ Jardinère	5
			André	Pierre	Autre	5
			Dormeluys	Marie Calnie	Autre	3
			Samuel	Pelciné	Autre	6
			Yvon	Telciné	Science Education	4
			Phito	Dormexil	Autre	4
Ecole Nationale De Colombier	Public	Fondamentale	Wesner	Janvier		
			Caline	Antoine	Autre	
			Tony	Brice	Autre	
			James	Janvier	Autre	
			Jean daniel	Janvier	Science Education	
			Paulene	Janvierr	ENI/ Jardinère	1
			Jean Ricxhard	Orelie	ENI/ Jardinère	4
			Jean Renaud	Rosimfat	Autre	
			Josue	Sanon	ENI/ Jardinère	
			Raymond	Peti-dé	CFEF/FIA	

Ecole Mixte Union des Jeune De Colombier	Laique indépendant	Fondamentale	Enorc	St Fleur		
			Juna	Joseph	Autre	4
			Junie	Jeanty	Autre	4
			Charlemagne	Louissaint	Autre	
Coeur de Jesus	Commautaire	Fondamentale	William	Fabien	Autre	12
			Joseph	Wilner		
			Joseph	Majorie	ENI/ Jardinère	5
			Joseph	Wilner	Autre	24
			Pierre Louis	Casnet	Science Education	6
			Lorzin	Renel	Autre	4
			Joseph	Evanise	Autre	4
			Joseph	Jeaky	CFEF/FIA	2
Larenaissance de Thomnde	Laique Indépendant	Fondamentale	Jean Guy	Saint Brun		
			Jean Guy	Saint Brun	Autre	32
			Richardson	Bel	Autre	1
			Herode	Gaçon	Autre	9
			Wenechelle	Darius	Autre	1
Ecole nationale De Case La Hoye	Public	Fondamentale	Lavoisier	Noelus		
			Avirius	Fénélon	CFEF/FIA	6
			Jonas	Duferné	Autre	28
			Jean Thebaud	Noel	Cap	15
			Tireznel	Julien	Autre	3
			Mathieu	Prophel	Science Education	3
			Lenor	Thoma	Autre	6
			Jean Edoler	Revost	CFEF/FIA	4
			Massenet	Michel	Science Education	6
			Wilfrd	Issalem	CFEF/FIA	6
			Body	Bilde	CFEF/FIA	15
			Jean Baptiste	Vincxent	Autre	
Nationale de Baille tourible	Public	Fondamentale	Jean Ariel	Isaac		
			Fausmon	Joseph	Autre	9
			Isaac	Vilsain	Science Education	4
			Sauveur	Thermidor	Autre	9
			Raynaold	Jean Baptite	Science Education	11
			Hermann	Augustin	ENI/ Jardinère	3
			Paulnet	Paul	Science Education	11
			Jean Marcelyn	Paul	Autre	4
			Minglo	Tilus	CFEF/FIA	4
			Odinave	Dominique	Autre	4

Ecole Saint Souveur	Laique Indépendant	Fondamentale	Ronald	Verseille	Science Education	4
			Archange	Jean Georges	Autre	4
			Jean Hubert	Pierre	Autre	1
			Paulnet	Paul	Science Education	4
			Raynold	Jean Baptiste	Science Education	4
			Issac	Visaint	Science Education	4
			Renet	Dominique	Autre	4
			Almage	Riche		
			Almage	Riche	Science Education	19
			Wisly	André	Autre	6
			Evelyne	Parfait	Autre	4
			Junier	Antoine	Autre	1
			Sully	Jean Guillaume	Science Education	1
			Chilet	Mathurin	Science Education	3
			Elois	Domingue	Science Education	6
			Wilfrid	Philatre	Science Education	6
			Avrius	Fenelon	CFEF/FIA	4
			Divert	Estinvil	Science Education	2
			Junior	Belizaire	Autre	3
			David Junior	Francique	Autre	3
			Wilby	Florent	Autre	4
			Louinel	Moise	Science Education	3
			Jean Deny	Louis Jacques	Autre	2
Ecole Commuanatire Nouvelle Generation	Commuaataire	Fondamentale	Robinson	Charles		
			Mania	Francine	Autre	12
			Nosteur	Camille	Autre	
			Julio	Ylisse	Science Education	5
			Bathelymy	Camille	Autre	10
			Mercira	Pierre	Autre	6
			Ultrick	Pierre	Autre	6
			Murolesse	Dorvil	Science Education	8
			Osny	Mesadieu	Science Education	5
			Rigaud	Francois	Autre	5
			Arice	Jean Louis	Autre	6
			Venal	Franciné	Autre	
			Robinson	Noel	Autre	6
Ecole Mixte Maranatha de Berrampe Solda	Commuanatire	Fondamentale	Iphenix	DuverGlas		
			Milde	Thomas	Autre	4
			Jackson	Tavil	Autre	5

Ecole nationale De Trois Roger	Public	Fondamentale	Lossange	Innocent	Autre	8
			Philippe	Lacroix	Cap	7
			Belvue	Pierre	Autre	1
			Baby	Merçon	Autre	3
			Anel	saint Felia		
			Bernadette	Appolon	Autre	8
			Jacqueline	Joseph	Autre	2
			Anelia	Guerrier	Autre	8
			Josué	sainttelia	Autre	11
			Wilson	Saint	Autre	12
ssianique Bon Pasteur limonade	Laique Indépendant	Fondamentale	Nelio	Thomas	Autre	18
			Kelly	Maurin	Autre	5
			Dieucœur	Revenu	Science Education	10
			Elois	Domingue		
			Majorjorie	Gonzalve	Autre	8
			André	Esteve	Autre	15
			Wilson	Belizaire	Autre	4
			Wilsmith	Pierre	Autre	4
			Derinord	Cepha	Autre	13
			Gelo	Gonzalve	Autre	6
Ecole commuanataire Cajou	Commuanataire	Fondamentale	Thelisma	Saint Felia	Autre	6
			Elois	Domingue	Science Education	6
			Romelus	Valiere		
			Tilmé	Ylamene	Autre	11
			Paul	Mesaina	Autre	11
			Desamour	Saint Jacques	Autre	13
			Lorelien	Osner	Autre	15
			Cenat	Camil	Autre	8
			Baptilus	Clodius	Autre	14
			Leo	Leones	Autre	12
Ecole Mixte Compassion De Lacorde	Laique indépendant	Fondamentale	Elor	Lunique	Autre	12
			Charidieu	Pierre		
			Withnie	Official	ENI/ Jardinère	2
			Imelda	Gracia	Autre	3
			Jovenelt	Germain	Autre	2
			Keto	Valiere	Autre	7
			Elie	Victor	Autre	10
			Reginal	Pierre	Autre	2
			Jacky	Victor	Autre	11

Ecole Nationale El Shadai de Boucatis	Public	Fondamentale	Mirene	Valiere	Autre	10
			Benet	Joacime		
			Darlyne	Louissaint	Autre	3
			Dieumène	Gédeon	Autre	7
			Jacky	Sever	Autre	7
			Ducasseze	Gedeon	Autre	11
			Wilner	Verneus	Science Education	2
			Maurice	Joaciné	Autre	7
			Edoaurd	Occéda	Autre	20
			Dumarsais	Bernard		
Martin Luther	Laique Indépant	Fondamentale	Alain	Beneche	Autre	4
			Wisly	Gaetan	Autre	1
			Dumarsais	Bernard	Autre	10
Annociation de Bernaco	Commuanatire	Fondamentale	Wilfrid	Philatre		
			Jean Ronel	Dessoline	Autre	9
			Seneque	Alix	Science Education	5
			Raymond	Germain	Science Education	5
			Renol	Germain	Autre	6
			Thony	Philatre	Science Education	4
			Wesner	Antoine	Autre	13
			Amicille	Simon	Autre	6
			Wooslande	Dessaline	Autre	9
			Adeline	Jean	Autre	8
Ecole Providentielle Mixte Elizer	Laique indépendant	Fondamentale	Esdras	Solon		
			Marie Joza	Simon	ENI/ Jardinère	4
			Nehem,ie	Macellus	Autre	3
			Inelson	Noel	Autre	10
			Alcenor	Estime	Autre	18
			Sphenly	Solon	Autre	3
			John Pduale	Petit Frere	Autre	6
			Jules	Corelien		
Transsanguin de Marra Muscady	Autre	Fondamentale	Josecelyne	Camy	Autre	5
			Jean Claude	Mathurin	Autre	14
			Wilner	Francois	Autre	9
			Renaud	Dely	Autre	5
			Senois	Martine	Science Education	6
			Renel	Bautal	ENI/ Jardinère	2
			Ginou	Mezard	ENI/ Jardinère	5
			Micheline	Michel	ENI/ Jardinère	10

Bon Berger de Lamecette	Laique indépendant	Fondamentale	Enise	Antoine	ENI/ Jardinère	8
			Darlino	Phernise	ENI/ Jardinère	2
			Daniela	Gilles	ENI/ Jardinère	8
			Arnaud	Damezarl	Science Education	10
			Vincent	jean Baptiste	Science Education	12
			Edoaud	Mathurin	Science Education	9
			Werline	Camille	Science Education	7
			Franc	Emille	Science Education	7
			Casseus	Andrus	Science Education	5
			Monel	St Felia	ENI/ Jardinère	9
			Dieucœur	Revot	ENI/ Jardinère	9
			Ronald	Revol	Autre	
			Noiset	Dorancy		
			Altha	Dorelus	Autre	4
			Dieulibon	Derancy	Autre	4
Ecole Mixte Existentielle de Thomonde	Protestant	Fondamentale	Anel	Dasuldra	Autre	3
			Odné	dasulma	Autre	2
			Kerlande	Jocirin		
			Etude	Mitiver	ENI/ Jardinère	3
			Kerlande	Jocirin	CFEF/FIA	7
			Jean Clyde	Renélus	Autre	17
			Fredo	Boniface	Autre	3
			Lesly	Bernard	Autre	7
			Guina	Guercin	Autre	5
			Ezechias	Mondestine	Autre	7
			Mideline	Renélus	ENI/ Jardinère	4
Institution Mixte Excelsior de Casse	Laique independent	Fondamentale	Baldé	Etienne		
			Marc	Cenelien	Science Education	5
			Emmanuel	Castel	Science Education	10
			Wisner	Pierre Jacques	Science Education	6
			Gennard	Mombayard	ENI/ Jardinère	12
			Julson	Dorisca	ENI/ Jardinère	5
			Marcelyn	laplante	ENI/ Jardinère	10
			Bermann	Brunet	Science Education	6
			Amos	Bossa	Autre	5
			Delma	Brice	ENI/ Jardinère	6
			Felix	Jn Gardy	ENI/ Jardinère	5
			Jacson	Mathe	Autre	10
			Milet	Derosier	Science Education	5

Ecole St jacques	laïque Indépendant	Fondamentale	Ernst	Flomant		
			Chrisla	Jean Louis	ENI/ Jardinère	3
			Ste Therese	Prevost	Autre	18
			Dianie	Jean	Autre	13
			jean Louis	Pierre Jacques	Autre	3
			Ezechiël	Jules	Autre	3
			Manel	Dominique	Autre	4
			Ronald	Bernadeua	Autre	8
			Ernst	Flamon	Autre	25